

Lutte contre la fraude à l'identité

IDENTITÉ

POSTÉ LE 09.01.19

Les faits sont là, la digitalisation a bouleversé le monde tel que nous le connaissions : elle a transformé notre façon de payer, de voyager, de nous amuser et de prouver notre identité. Mais n'oublions pas qu'à l'origine de chaque transaction, dans la sphère aussi bien physique que digitale, se trouve un document d'identité fiable et à l'épreuve de la fraude. Nous nous sommes entretenus avec Isabelle Poulard, Vice-Présidente en charge des Passeports et Permis de conduire chez IDEMIA, pour mieux comprendre comment IDEMIA protège l'identité des citoyens et combat les fraudeurs.



A l'origine de chaque transaction, dans la sphère aussi bien physique que digitale, se trouve un document d'identité fiable et à l'épreuve de la fraude. Comprendre les nouvelles méthodes utilisées par les fraudeurs est essentiel pour les combattre et protéger l'identité des citoyens.

Isabelle Poulard, Vice-Présidente en charge des Passeports et Permis de conduire chez IDEMIA

Comment les fraudeurs produisent-ils de faux documents d'identité ? Certaines méthodes sont-elles plus courantes que d'autres ?

Les fraudeurs recourent principalement à trois techniques pour produire de faux documents d'identité. Les faussaires créent de nouveaux documents d'identité, soit en partant totalement de zéro, soit en utilisant des parties de documents authentiques. Ce type de **fraude à l'identité** reste toutefois rare car le procédé de fabrication est beaucoup trop complexe et les fraudeurs choisissent toujours la voie de la facilité. Il préfèrent généralement modifier les données personnelles (photo, date de naissance, nom, etc.) d'un document perdu ou volé. Ce second type de fraude est de l'ordre de la falsification. Vient ensuite la troisième technique, que nous appelons la fraude « par ressemblance ». Dans ce cas, les imposteurs utilisent une pièce d'identité authentique en profitant d'une ressemblance physique avec son propriétaire. La fraude par ressemblance atteint un degré de sophistication supplémentaire si l'imposteur parvient à faire une demande de document officiel à l'aide d'une photo transformée par « morphing ».

Qu'implique la falsification d'un document ?

La falsification concerne les documents perdus ou volés. Le fraudeur se fait alors passer pour le titulaire légitime en changeant la photo du document. Si vous avez déjà attentivement examiné votre **carte d'identité**, vous avez probablement remarqué plusieurs éléments visuels visant à protéger la photo, comme des textures gravées ou des hologrammes recouvrant partiellement la photo principale, des photos secondaires imprimées au moyen d'autres techniques, etc. Ils contribuent tous à la sécurité de votre document. Pour modifier la photo, les faussaires doivent alors surmonter toutes ces barrières, en décollant la pellicule de protection de la carte d'identité ou de la page des données d'un passeport, en rabotant le verso du document pour pouvoir utiliser le recto sur un nouveau document ou en remplaçant la photo originale par leur propre photo (en utilisant des autocollants, des superpositions...).

Comment IDEMIA lutte-t-elle contre la falsification ?

IDEMIA produit des cartes d'identité et des pages de données de **passeports** en polycarbonate, un matériau dont les différentes couches plastiques qui constituent le document sont indissociables une fois qu'elles ont été laminées. Ce matériau dissuade même les fraudeurs les plus acharnés d'utiliser deux des trois méthodes de falsification. Grâce à **LASINK™**, notre dernière innovation permettant de graver le portrait en couleur directement sur les documents, nous renforçons encore davantage la sécurité de ceux-ci. Cette technologie brevetée conjugue la robustesse du polycarbonate, la qualité d'une image couleur et, surtout, l'avantage d'une photo principale très difficile à copier et très facile à authentifier. La technologie LASINK™ permet en effet une authentification aussi bien par des policiers que par des non-experts, comme des agents de banque ou d'assurance, des commerçants, des pharmaciens ou des universités, avec un simple outil ou une application mobile. Nous pouvons aussi ajouter une photo secondaire, également intégrée au document, comme notre Stereo Laser Image (SLI®), qui consiste en une photo 3D très nette. Ainsi, si un fraudeur tente de modifier la photo principale, la SLI ne correspondra plus, et s'il tente aussi de falsifier la SLI, ses retouches seront clairement visibles, même pour un œil inexpérimenté, car l'effet 3D disparaîtra ou sera modifié. Tous nos efforts servent un objectif, produire des documents d'identité faciles à contrôler mais difficiles à reproduire.

Vous avez parlé d'imposteurs utilisant des photos « ressemblantes », pouvez-vous expliquer cette méthode ?

Grâce aux progrès en matière de **protection de l'identité**, les cartes d'identité et les passeports sont si bien protégés contre la contrefaçon et la falsification que, par facilité, les fraudeurs préfèrent se concentrer sur les « fraudes par ressemblance ». En général, l'imposteur essaie de ressembler à la photo du document volé, mais authentique. Ainsi, les fraudeurs changent souvent de coiffure, de couleur de cheveux ou s'ajoutent des lunettes ou une barbe pour duper les forces de l'ordre. Sachant que les photos des documents d'identité restent valides plusieurs années, il est d'autant plus difficile pour l'œil humain de détecter une fraude.

Que fait IDEMIA pour arrêter ces imposteurs ?

Pour le contrôle manuel, la prévention passe par la possibilité de parfaire la qualité de la photo. Nous avons beaucoup étudié ce sujet et nous avons développé un logiciel qui permet aux gouvernements d'améliorer la « lisibilité » de la

photo principale imprimée sur le document en augmentant son contraste et sa netteté afin de faciliter la confrontation entre la photo et son propriétaire.

Néanmoins, la meilleure prévention contre les imposteurs reste la biométrie faciale, lorsque la photo de la personne prise sur place est comparée à la photo du document ou de la puce du passeport biométrique.

Cependant, comme je l'ai déjà dit, la fraude peut se sophistiquer si une photo transformée par morphing est utilisée dans le dossier déposé pour demander un document officiel (passeport, carte d'identité, permis de conduire). Le « morphing » consiste à fusionner l'image digitale de deux individus pour obtenir une image hybride ressemblant aux deux visages originaux. Là, tout se complique car l'image synthétisée contient les caractéristiques des deux individus, d'où l'importance d'une procédure de demande de documents solide.

Alors, comment peut-on prévenir le morphing lors de la demande de documents ?

Pour mieux protéger les documents, nous encourageons les gouvernements à faire preuve de la plus grande vigilance en s'assurant de l'authenticité des justificatifs produits lors de la demande de documents d'identité, y compris de la photo. La meilleure façon de couper court aux tentatives de morphing des visages est d'interdire les photos imprimées et de confier la prise de photos en direct à un agent sur place ou à des canaux contrôlés et sécurisés (photographe accrédité ou cabine photographique sécurisée).

Alors que les progrès numériques et technologiques continuent de transformer notre monde, l'avenir des documents d'identité commence à prendre forme. Mais comment leur sécurité évolue-t-elle ?

Il est clair que les dispositifs de sécurité doivent évoluer, à mesure que le contrôle automatique des documents devient monnaie courante. Pour cela, nous avons développé des dispositifs de sécurité tels que DocSeal, une signature de la photo et des données de l'utilisateur, également imprimée sur le document, qui peut être contrôlée par la caméra d'un simple smartphone pour détecter toute modification des données personnelles de l'utilisateur. Le document en tant qu'objet physique, délivré par un gouvernement à partir d'une procédure de demande de document en face à face, est également l'outil idéal à partir duquel créer des identités mobiles. Par **identités mobiles**, nous entendons ici les identités dématérialisées et stockées dans un appareil mobile pour être utilisées et inspectées dans le monde physique. La protection de ces identités mobiles est tout aussi cruciale que celle des documents d'identité physiques. C'est pourquoi nous développons aussi des mécanismes de sécurité pour protéger ces identités mobiles contre le clonage et l'usurpation, et pour créer un lien unique entre les identités, leurs propriétaires légitimes et leurs smartphones.